



Séance du Conseil Municipal du 16 juin 2025 - 18 h 00 - convocation du 11 juin 2025

DÉLIBÉRATION N° 25-034

CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT OUVERT AUX FONCTIONNAIRES

Vu le code général de la fonction publique,
Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.
Considérant qu'il appartient à l'assemblée délibérante de créer les emplois à temps complet ou à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services, d'en déterminer le temps de travail, de préciser le ou les grades des fonctionnaires susceptibles d'occuper ces emplois et d'indiquer si ces derniers peuvent être occupés par un agent contractuel sur le fondement des articles L.332-14 et L.332-8 du code général de la fonction publique,
Considérant le départ à la retraite de la secrétaire générale au 01 novembre 2025,

Monsieur le Maire propose la création à compter du 01 août 2025 d'un emploi permanent dans le grade d'Ingénieur relevant de la catégorie hiérarchique A à temps complet.
Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire.
L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes : Directeur Général des Services
La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.
Monsieur le Maire dit que le tableau des effectifs sera mis à jour.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal,

- **DÉCIDE** la création à compter du 01 août 2025 d'un emploi permanent d'ingénieur temps complet.
- **INSCRIT** au budget les crédits correspondants.
- **TRANSMET** un exemplaire de la délibération à Madame la Préfète de l'Ardèche pour visa, à Monsieur le Président du Centre de Gestion de l'Ardèche pour information ainsi qu'au Comptable Public pour sa comptabilité

.....

Présent(s) : MMES CHAUSSIGNANT - CODATO - CORTIAL - DENIS - GAGNOT - JULIEN-RAOULT - LAUSSEL
MRS CUER - MAZZINI - MENARD - MONTCHAUD - MORIZET - REYMONDON - ROCHETTE - ROUX

Formant la majorité des membres en exercice

Procuration : M. CUER pour M. MAZZINI

Absent(s) : M^{lle} MONTCHAUD et ROUX

Secrétaire de Séance : M. MENARD

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 13
Votes POUR : 13
Votes CONTRE :
Abstentions :

Le Maire,


Eric CUER.



Le secrétaire de séance,

